

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol par lot ou ilot

LOT / ILOT		surface du lot / de l'ilot [ares]	
min	max	min	max
1	2	3	4

  

surface d'emprise au sol [m <sup>2</sup> ]		surface constructible brute [m <sup>2</sup> ]	
min	max	min	max
5	6	7	8

  

surface de scellement du sol [m <sup>2</sup> ]		type et nombre de logements	
min	max	min	max
9	10	11	12

  

type de toiture		nombre de niveaux	
min	max	min	max
13	14	15	16

  

type, disposition et nombre des constructions		hauteur des constructions [m]	
min	max	min	max
17	18	19	20

Délimitation du PAP et des zones du PAG

- délimitation du PAP
- délimitation des différentes zones du PAG

Courbes de niveau

- - - terrain existant
- - - terrain remodelé

Nombre de niveaux

- 1, 1.1, 1.2... nombre de niveaux pleins
- +1.2...R nombre d'étages en retrait
- +1.2...C nombre de niveaux sous combles
- +1.2...S nombre de niveaux en sous-sol

Hauteur des constructions

- hc-x hauteur à la corniche de x mètres
- ha-x hauteur à l'acrotère de x mètres
- hf-x hauteur au faite de x mètres

Types, dispositions et nombre des constructions

- x-mi x maisons isolées
- x-mj x maisons jumelées
- x-mb x maisons en bande

Types et nombres de logements

- x-u x logements de type unifamilial
- x-b x logements de type bifamilial
- x-c x logements de type collectif

Formes de toiture

- tp toiture plate
- tx (y%>2%) toiture à x versants, degré d'inclinaison
- orientation du faîte

Gabarit des immeubles (plan / coupes)

- alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
- limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
- alignement obligatoire pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines
- limites de surfaces constructibles pour avant-corps

Délimitation des lots / ilots

- lot projeté
- lot existant
- terrains cédés au domaine public communal

Degré de mixité des fonctions

- min x% pourcentage minimal en surface construite brute à dédier au logement par construction
- x% y% pourcentage minimal et maximal en surface construite brute de logement par construction
- x% pourcentage obligatoire en surface construite brute de logement par construction

Espaces extérieurs privés et publics

- espace vert privé
- espace vert public
- aire de jeux ouverte au public
- espace extérieur pouvant être scellé
- voie de circulation motorisée
- espace pouvant être dédié au stationnement
- chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne
- voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre

Plantations et murets

- arbre à moyenne ou haute tige projeté / arbre à moyenne ou haute tige à conserver
- haie projetée / haie à conserver
- muret projeté / muret à conserver

Servitudes

- servitude de type urbanistique
- servitude écologique
- servitude
- élément bâti ou naturel à sauvegarder

Infrastructures techniques

- rétenoir à ciel ouvert pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux usées
- fossé ouvert pour eaux pluviales

Légende complémentaire

- construction existante
- construction existante à démolir
- niveau dalle (à titre indicatif)
- canalisation pour eaux mûtes existante
- canalisation pour eaux mûtes projetée
- domaine public communal devenant privé
- domaine public communal restant communal
- rétenoir d'eau enterrée pour eaux pluviales
- accès garage ou carport
- point de référence d'altitude par lot
- abris de jardin
- x-log, int. x logement intégré
- côtes à respecter
- côtes indicatives à adapter en fonction de la dimension réelle de la parcelle, une fois le morcellement effectué
- accès carrossable ou surface de stationnement perméables (gravage adouci au sol)
- chemin de rétention d'eau pluviale
- Chemin piéton / Ponton
- Servitude "urbanisation - Cours d'eau" (Ce)
- Toiture végétalisée



Contenance de la zone du PAG : Terrain situé en zone HAB.1 (COS=0,3 - CUS=0,5 - CSS=0,4 - DL=18) : 24,46 ares

LOT 10		9,15 ares		LOT 11		4,24 ares	
-	195	-	350	-	150	-	350
211	1-mi	-	1-u	225	1-mj	-	1-u
tp	ha - 7,20	-	1S-II	12 (25°>40°)	hc - 6,50 hf - 11,00	-	1S-II+1C

LOT 12		2,98 ares		LOT 13		4,67 ares	
-	134	-	252	-	152	-	271
185	1-mj	-	1-u	220	1-mi	-	1-u
12 (25°>40°)	hc - 6,50 hf - 11,00	-	1S-II+1C	12 (25°>40°)	hc - 6,50 hf - 10,50	-	1S-II+1C

© Origine Cadastre: droits réservés à l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg (2015) - copie et reproduction interdites

INDICE	DESSINE	DATE	CONTROLE	MODIFICATION	N° CAD.
o	PLH	24.04.24	MUR	MODIFICATION - MISE A JOUR	
n	PLH	11.03.24	MUR	MODIFICATION - MISE A JOUR RESEAUX ET SURFACES	
m	PLH	11.01.24	MUR	MODIFICATION - MISE A JOUR RESEAUX ET SURFACES	

M. OUVRAGE : HEBER FERNANDE Dessiné par : CBO Date : 10.2020

PROJET : Modification du P.A.P. 'Am Päscht' - Phase II à Waldbredimus Contrôlé par : TMO Date : 07.2020

OBJET : Projet d'Aménagement Particulier Responsable : MUR Date : 07.2020

**BEST** Bureau d'Etudes et de Services Techniques  
 2, rue des Sapins L-2513 Senningerberg  
 Tél. : 349090 Fax: 349433  
 INGENIEURS-CONSEILS E-mail : best@best.lu

Echelle : 1 : 250  
 N° DU PLAN : 161109-1/01o